



DECISION
Décision concernant l'octroi d'un mandat
spécial à Monsieur Philippe JANICOT

N° 27274

LE PRESIDENT DE LIMOGES-METROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L551-2, L551-10, L551-4 et L551-16 ;
Vu la délibération n°12 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation de conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus communautaires ;
Vu le décret n°2020-116 du 2 juillet 2020 fixant les conditions et les modalités de régime des élus concernés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

CONSIDERANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les fonctions de Président, Vice-Président et conseillers communautaires donnent droit au remboursement des frais que Monsieur l'exercice des mandats spéciaux ;
CONSIDERANT que le déplacement de Monsieur Philippe JANICOT à PARIS (75) le 10 octobre 2025 constitue l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions prévues par la délibération susvisée ;

DECIDE

Article 1 : De confier le caractère de mandat spécial au déplacement de Monsieur Philippe JANICOT au « Comité de bassin (CIB) de l'Aliment de l'Industrie Alimentaire (HAB) », à la Communauté d'Agglomération de Grand Limoges 288 rue Marie Thérèse 87000 Limoges (24) le 10 octobre 2025 ;

Article 2 : Etaler à l'Etat les dépenses de remboursement des frais réellement encourus pour l'exercice du mandat spécial sur présentation de l'intégralité des justificatifs de dépenses exposés ;

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication ;

Article 4 : Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier sont chargés d'exécuter en ce qui concerne de l'exécution de la présente décision ;

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 03/10/2025

Philippe JANICOT, Président
du conseil communautaire de la Métropole
de Limoges Métropole



DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Philippe JANICOT

1 DOCUMENT - Publié le 3 Octobre 2025



27274.pdf
(.pdf, 235,8 Ko)



TÉLÉCHARGER